

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Monsieur le Président, je me demande si le premier ministre pourrait nous dire quand il va déposer à la Chambre le rapport du groupe de travail qu'il a mentionné?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai l'intention de le déposer d'ici peu, dans quelques semaines au plus. Je tiens à le faire bien avant la mi-juin, mais je ne saurais donner une date précise. Je prends note de la question et je vais essayer d'y répondre au début de la semaine prochaine.

* * *

LE PROGRAMME D'ENCOURAGEMENTS
PÉTROLIERSL'ACHAT DE PLATES-FORMES DE FORAGE FABRIQUÉES À
L'ÉTRANGER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

[Français]

On a besoin présentement de deux plates-formes de forage pour la Côte-Est. Ce projet pourrait créer 1,000 nouveaux emplois au Canada. Le ministre peut-il m'expliquer pourquoi le gouvernement maintient un système d'impôt qui permet aux sociétés pétrolières d'obtenir des subventions pour acheter des plates-formes au Japon ou en Corée?

Pourquoi utiliser l'argent des contribuables canadiens pour créer des emplois à l'étranger, alors que nous pouvons construire ces plates-formes ici, au Canada, par exemple à Lauzon ou à Québec, ou à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je félicite l'honorable député d'avoir posé sa question en français, mais je n'en ai pas vraiment saisi le contenu et j'ignore s'il s'agit de quelque chose qui concerne mon ministère. C'est bien possible, car je n'ai pas compris tous les aspects de sa question. Il me semble qu'il a posé une question au sujet des fonds gouvernementaux qui appuient un projet pour acheter à l'extérieur du pays, au lieu de le faire au Canada, les équipements qui sont exigés. J'avais l'impression, mais peut-être que j'ai tort, j'ai l'impression, dis-je, que le député parle d'un programme qui est administré par un autre ministère et non le mien. S'il le désire, je suis prêt à prendre sa question comme une représentation, et lui fournir une réponse plus tard.

LES SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES QUI CRÉENT
DES EMPLOIS À L'ÉTRANGER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais m'expliquer une nouvelle fois, et ce dans l'autre langue officielle, pour le ministre.

Questions orales

[Traduction]

Je veux parler du Programme d'encouragements pétroliers. Le ministre est responsable de l'emploi; il est ministre de la Couronne. Approuve-t-il la politique qui permet à des sociétés au Canada d'obtenir des subventions, grâce aux contribuables canadiens, en vue d'acheter du matériel qui, s'il était fabriqué ici et non à l'étranger, pourrait donner du travail à un millier de Canadiens? Autrement dit, les travailleurs canadiens devraient-ils, par l'entremise du régime fiscal, fournir des subventions qui servent à créer des emplois au Japon ou en Corée, alors que ces projets pourraient avoir lieu dans la région de Québec ou à Saint-Jean, pour ne citer que deux endroits? Pourquoi n'utilisons-nous pas l'argent des contribuables canadiens pour créer des emplois au Canada plutôt qu'à l'étranger?

M. Hnatyshyn: La question était mieux tournée dans la deuxième langue officielle.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il est vrai que la question était plus compréhensible dans l'autre langue officielle qu'en français. Il s'agit néanmoins du Programme d'encouragements pétroliers, qui n'est pas de mon ressort. Si le député me demande s'il est normal pour le gouvernement du Canada de dépenser des deniers publics pour créer des emplois au Canada, la réponse est oui, et nous le faisons déjà. Nous affectons plus de un milliard de dollars de fonds publics cette année à la création directe d'emplois dans l'économie canadienne. S'il me demande si j'approuve le Programme d'encouragements pétroliers appliqué par le ministre compétent, la réponse est oui, du moins jusqu'ici.

M. Broadbent: Tant pis pour les emplois canadiens.

ON DEMANDE QUE LES SUBVENTIONS SERVENT À CRÉER DES
EMPLOIS AU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, qui est responsable de ce programme, en dernier ressort. Le premier ministre est certainement au courant de tout ce qui se passe au sein de son gouvernement. Le Programme d'encouragements pétroliers permet à des sociétés d'obtenir une subvention des contribuables canadiens si elles achètent du matériel à l'étranger, même si celui-ci est également fabriqué au Canada. Le premier ministre pense-t-il que le contribuable canadien devrait subventionner la création d'emplois à l'étranger, notamment lorsque ces emplois pourraient être créés au Canada, que ce soit au Québec, au Nouveau-Brunswick ou dans les chantiers navals de la Colombie-Britannique? N'est-il pas plus sage de supprimer les subventions destinées à créer des emplois à l'étranger et de s'assurer qu'à chaque fois que le produit en question peut être fabriqué chez nous, ces fonds serviront à créer des emplois au Canada?